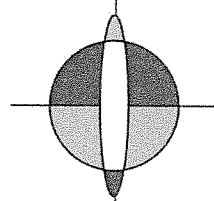


EXPERTISE COMPTABLE



ÉQUINOXE

COMMISSARIAT AUX COMPTES



**LIGUE DE BOURGOGNE
DE FOOTBALL**
2, avenue de la république
71210 MONTCHANIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée des adhérents, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Ligue de Bourgogne de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue de Bourgogne de Football à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

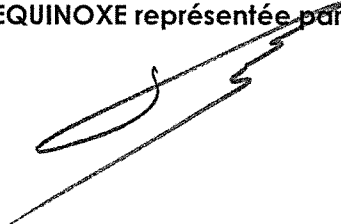
3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Dijon, le 23 février 2012

**Le commissaire aux comptes,
SA EQUINOXE représentée par Thierry LOROT**



ANNEXES AU RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

BILAN LBF

Ligue de Bourgogne

Etats de synthèse au 30/06/2011

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/11	Net au 30/06/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 758,74	436,11	5 322,63	
Immobilisations corporelles				
Terrains	45 734,71		45 734,71	45 734,71
Constructions	865 816,02	731 648,46	134 167,56	154 723,97
Autres immobilisations corporelles	282 015,32	226 297,55	55 717,77	59 688,26
Immobilisations financières	250 350,00		250 350,00	250 100,00
ACTIF IMMOBILISE	1 449 674,79	958 382,12	491 292,87	510 246,94
Stocks				
Cafétéria	1 444,45		1 444,45	1 584,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	101 211,03		101 211,03	176 324,33
FFF et Ligues	228 290,21		228 290,21	90 788,37
Produits à recevoir	148 587,94		148 587,94	142 852,94
Divers				
Disponibilités	551 462,49		551 462,49	434 283,18
Charges constatées d'avance	15 058,07		15 058,07	19 481,02
ACTIF CIRCULANT	1 046 054,19		1 046 054,19	865 313,84
TOTAL DE L'ACTIF	2 495 728,98	958 382,12	1 537 346,86	1 375 560,78

BILAN LBF

Ligue de Bourgogne

Etats de synthèse au 30/06/2011

	Net au 30/06/11	Net au 30/06/10
PASSIF		
Fonds associatifs	1 013 082,36	939 951,62
Fonds dédiés informatisation des clubs		40 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	65 543,95	33 130,74
Subventions d'investissement	13 637,42	16 810,56
FONDS PROPRES	1 092 263,73	1 029 892,92
Provisions pour risques	7 652,22	7 164,58
Provisions pour charges	25 289,06	24 659,37
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 921,28	31 824,55
Dettes fournisseurs	70 920,09	56 037,04
Dettes FFF et Ligues	98 331,95	55 867,05
Dettes fiscales et sociales	137 121,27	125 488,52
Autres dettes	13 884,24	34 556,54
Charges à payer	91 848,30	41 630,16
Produits constatés d'avance	56,00	264,00
DETTES	412 161,85	313 843,31
TOTAL DU PASSIF	1 537 346,86	1 375 560,78

COMPTE DE RESULTAT LBF

Ligue de Bourgogne

Etats de synthèse au 30/06/2011

	du 01/07/10 au 30/06/11	du 01/07/09 au 30/06/10
Définition de la base 100	2 363 500,69	2 672 673,23
RECETTES		
Ventes	561 708,91	603 059,67
Produits annexes	241 074,22	335 499,19
Cotisations	156 030,50	211 344,79
Publicité	72 065,06	56 404,01
Droits et engagements	291 752,00	321 695,97
Subventions	906 753,59	1 017 146,63
Remboursements	81 115,55	86 937,78
Transferts de charges	16 128,37	19 925,93
Reprise sur provision	4 979,94	3 926,00
Produits exceptionnels	20 975,54	10 701,35
Produits financiers	10 917,01	6 031,91
TOTAL DES RECETTES	2 363 500,69	2 672 673,23
CHARGES		
Achats	168 759,68	178 579,77
Cotisations, Droits	77 617,82	75 697,50
Frais divers de gestion	93 857,67	90 379,96
Frais commissions et sélections	570 755,76	832 315,48
Entretien et assurance	202 341,30	280 212,61
Relations publiques	46 110,69	47 804,66
Subventions attribuées	332 329,43	327 474,81
Impôts et taxes	59 949,88	58 609,63
Salaires et charges	695 169,87	670 447,33
Charges financières		86,93
Dotations de l'exercice	51 064,64	77 931,81
TOTAL DES CHARGES	2 297 956,74	2 639 542,49
REVENU DEGAGE	65 543,95	33 130,74

ANNEXE

Exercice du 01/07/2010 au 30/06/2011

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
				Réévaluations	Acquisitions
Terrains			54 238		5 759
Constructions sur sol propre			221 051		
Installations générales aménagements des constructions			636 688		1 343
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			281 062		20 490
TOTAL		1 193 040	1 193 040		21 833
Prêts, autres immobilisations financières			250 100		250
TOTAL		250 100	250 100		250
TOTAL GENERAL		1 443 140	1 443 140		27 842

ANNEXE

Exercice du 01/07/2010 au 30/06/2011

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 759	5 759
Terrains			54 238	54 238
Constructions sur sol propre			221 051	221 051
Installations générales agencements aménagements constr.		1 770	636 261	636 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 536	282 015	282 015
TOTAL		21 306	1 193 566	1 193 566
Prêts, autres immobilisations financières			250 350	250 350
TOTAL GENERAL		21 306	1 449 675	1 449 675

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent à :

- prêt d'ela Ligue au District de la Nièvre : 250.000 euros
- caution versée (Avia) : 100 euros
- caution AGEFOS : 250 euros

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 912	436		4 348
Terrains		116 052	848		127 074
Constructions sur sol propre		591 556	11 022		599 815
Installations générales agencements aménagements constr.		221 374	8 259		226 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		932 893	24 422	19 498	957 946
TOTAL GENERAL		1 865 788	44 988	19 498	1 901 278

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	436			
Terrains		848			
Constructions sur sol propre		11 022			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		8 259			
Matériel de bureau informatique mobilier		24 422			
TOTAL GENERAL		44 988			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2010 au 30/06/2011

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	18 660	609			19 269
TOTAL	18 660	609			19 269

Provisions pour dépréciation

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 165	488			7 652
TOTAL	7 165	488			7 652
TOTAL GENERAL	25 825	1 097			26 921
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		5 468	4 980		
		609			

Autres provisions pour risques et charges : dotation « caisse d'entraide ».

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	250 000	250 000	
Autres immobilisations financières	350	350	
Autres créances clients	86 257	86 257	
Groupes et associés	227 521	227 521	
Débiteurs divers	148 588	148 588	
Charges constatées d'avance	15 058	15 058	
TOTAL	727 774	727 774	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	75 851	75 851		
Personnel et comptes rattachés	55 546	55 546		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 924	72 924		
Impôts sur les bénéfices	2 948	2 948		
Autres impôts taxes et assimilés	5 703	5 703		
Groupes et associés	97 563	97 563		
Autres dettes	91 848	91 848		
Produits constatés d'avance	56	56		
TOTAL	402 439	402 439		

Variation des fonds propres

Fonds propres :

au 30/06/2010 : 1.092.264
au 30/06/2010 : 1.029.893

Variation : + 25.581

- résultat de l'exercice 2010 : + 65.544
- quote parts de subventions d'investissements rapportées au résultat : - 3.173

Évaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par vote de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par vote de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 48 588
Disponibilités	3 802
Total	152 390

Produits à recevoir (autres créances) :
- subvention Conseil Régional de Bourgogne : 57.000 euros
- subvention CNDP : 19.490 euros
- partenariat MDS : 36.000 euros
- partenariat LAQUET : 5.980 euros
- aides emplois tremplins : 12.167 euros
- divers : 17.951 euros

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 434
Dettes fiscales et sociales	101 324
Autres dettes	91 848
Total	214 606

Subventions d'équipement

voir tableau annexé

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9.430 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9.430 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Transferts de charges**

Nature	Montant
Avantages en nature du personnel (logement)	1 356
Indemnités FFF	12 068
Total	13 424

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

	Subventions reçues		Credits joints rattachés aux résultats	
	antérieures	sur l'exercice	antérieures	exercice cumulé
Conseil régional de Bourgogne	68 602		68 602	68 088
Fédération Française de Football	10 911		10 911	2 175
				5 788